



Règlement du jeu concours : “Un site offert par Simplon.Prod pendant le Mois de l’ESS 2020”

1. Organisateur

Le présent jeu-concours est organisé par **Simplon.Prod**, SAS au capital de 1 000 €, dont le siège social est situé au 55 rue de Vincennes, 93100 Montreuil, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 842 933 525; représentée par Monsieur Mathieu Delemme.

Les équipes Simplon.Prod peuvent être contactées par mail à l’adresse dp@simplonprod.co

Simplon.Prod est l’agence web solidaire issue de Simplon.co, entreprise sociale agréée solidaire (ESUS).

Créée en 2015, elle est dotée d’une double mission sociale.

- **Mission d’insertion**

D’une part, son équipe est composée principalement de personnes issues des formations Simplon. Encadrées par des ressources expérimentées, elles font leurs premiers pas dans le métier découvert à Simplon (développeur, administrateur système, chef de projet...). Sur cette mission Simplon.Prod a vocation à incarner les engagements de Simplon.co sur des enjeux de féminisation des profils, d’égalité des chances et d’accompagnement inclusif.

- **Mission responsable**

D’autre part, Simplon.Prod a pour but d’accompagner en majorité et en priorité la digitalisation des structures de l’économie sociale et solidaire. Pour ce faire, l’équipe propose un accompagnement sur-mesure, transparent et pédagogique, basé sur des modes de travail collaboratifs et des technologies open source.

Au-delà de ces missions sociales, Simplon.Prod accompagne plus d’une centaine de structures (associations, TPE PME mais aussi grands comptes) sur toutes leurs problématiques digitales de la conception à la réalisation de solutions sur mesure (site internet, applications web et mobile prototypes etc.).

Enfin, la structure est également engagée sur deux problématiques essentielles :

- le handicap et l'accessibilité numérique pour favoriser l'accès à tous les publics quelques soient leurs handicaps
- l'éco-conception via des solutions pensées pour minimiser l'impact environnemental des solutions numériques.

Plus d'infos : <https://prod.simplon.co>

2. Description du lot

Les structures participantes ont la possibilité de gagner le lot suivant :

Développement d'un site internet correspondant à l'offre Site vitrine clé en main Simplon.Prod et hébergement du site sur un serveur mutualisé pendant une période de 12 mois.

Le lot offert a une valeur de 5 000 € TTC.

Le détail de la prestation est décrit ci-dessous :

CADRAGE PROJET
<p>Chef de projet pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation et aide pour compléter le cahier des charges / préparer le contenu. - Validation du cahier des charges fourni et complété par le client et les contenus (format). <p>Maximum deux allers-retours</p> <p>Temps estimé : 0,5 jour</p>
<p>Contribution à la création du thème Simplon.Prod</p>
DÉVELOPPEMENT FRONT END
<p>Paramétrage des personnalisations front telles que définies parmi les possibilités du cahier des charges</p> <p>Temps estimé : 1 jour</p>
DÉVELOPPEMENTS ADMINISTRATION & BACK END
<p>Mise en place Craft CMS Dont coût licence 300 € Mise en place de l'interface d'administration (l'intégralité des contenus contribuables sont administrables)</p> <p>Connecteur vers le système de mail du client (newsletter / mail) Intégration iframe don via HelloAsso uniquement Bandeau Cookies Google Analytics</p> <p>Temps estimé : 2 jours</p>
INTÉGRATION CONTENUS

Intégration de vos contenus Max 10 actualités, max 8 types d'actions Temps estimé : 1 jour
PILOTAGE PROJET & ACCOMPAGNEMENT
Chef de projet pour : - Préparation et pilotage des développements - Recette qualité des développements - Démo Temps estimé : 1 jour
Formation à la prise en main du back-office (2h) Manuel d'utilisation - OFFERT Temps estimé : 0,5 jour
HÉBERGEMENT
Déploiement sur nos serveurs par notre administrateur système Temps estimé : 1 jour
Hébergement 12 mois sur serveur mutualisé et monitoring par notre administrateur système

Aucune maintenance préventive, corrective ou évolutive n'est incluse dans le lot.

Simplon.Prod s'engage à livrer une version finalisée du site avant avril 2021 (à condition d'avoir reçu avant février 2021, l'ensemble des contenus, normés selon le cahier des charges qui sera fourni à la structure).

La remise du lot n'entraînera aucun frais pour le gagnant.

La remise du lot ne pourra pas être effectuée sous forme de somme d'argent.

Le participant se voyant attribuer un lot aura l'obligation de s'acquitter des taxes et impôts y afférant.

3. Conditions de participation

Le jeu concours est ouvert à toutes les structures qui respectent les conditions suivantes :

- Être une structure implantée en France et pour laquelle au moins 50% des bénéficiaires sont localisés en France.
- Être une structure de l'Économie Sociale et Solidaire ou avoir une mission sociale ou environnementale (associations, SCOP et SCIC, fondations et entreprises agréées "ESS" et ESUS) non lucratives, apolitiques et laïques

4. Conditions de participation

Le présent jeu-concours est un jeu gratuit sans obligation d'achat.

5. Modalités de participation

La participation au jeu-concours est ouverte à compter du 01/11/2020 au 26/11/2020. Chaque structure ne peut participer qu'une seule fois.

La participation se déroule selon les modalités suivantes :

- Chaque structure pourra candidater en remplissant le formulaire accessible via le lien suivant : <https://urlz.fr/e4M2>
- Une seule candidature par structure pourra être prise en compte.
- Le 27 novembre, un tirage au sort des structures candidates aura lieu par un huissier assermenté.

6. Désignation du gagnant

Le gagnant sera déterminé de la manière suivante :

- La structure gagnante sera contactée en direct par les équipes Simplon.Prod par téléphone et / ou mail.
- La structure gagnante sera présentée publiquement via un webinaire à distance lors du Giving Tuesday (le 1er décembre). Ce sera alors l'occasion de donner de la visibilité aux missions de la structure.
- La structure gagnante sera présentée sur le blog : <https://blog.webutile.fr/>

7. Date et modalités de publication des résultats

Les résultats seront communiqués le 27/11/2020 au gagnant.. Le gagnant sera contacté directement par l'Organisateur.

8. Données personnelles

Des données à caractère personnel concernant les participants sont collectées avec leur consentement dans le cadre de ce jeu-concours dans le but d'établir l'identité du participant, de le prévenir en cas de gain et de lui remettre le lot lui étant attribué.

Les données seront traitées conformément aux dispositions de notre politique de confidentialité pouvant être consultée à l'adresse suivante :

<https://www.simplonprod.co/politique>

9. Engagement de la structure

La participation au présent jeu implique l'acceptation sans réserve du présent règlement. Toute modification fera l'objet d'un dépôt à l'étude chez Maître

Le règlement complet de ce jeu est déposé chez Maître à

Fait à Montreuil , le 27/10/2020



SIMPLON.PROD SAS
55 rue de Vincennes
93100 Montreuil
Tel : 01 70 95 70 70
SIRET : 842 933 525 00011